



CAMP DE DÉPORTATION KÆRSHOVEDGÅRD

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s
Pôle Étude et Recensement des camps
Zone Europe

FERNIER Louis
Février 2024

 **-CR**
L'OBSERVATOIRE
des camps de réfugiés

PHOTOS ©: LF, JANVIER 2024

PHOTO ©: LOUIS FERNIER

CAMP DE DÉPORTATION DE KÆRSHOVEDGÅRD

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Historique et mise en contexte de Kærshovedgård

Population encampée à Kærshovedgård

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Une législation de plus en plus hostile envers les demandes d'asile

Des conditions « d'accueil » qui motivent à quitter le Danemark

Kærshovedgård, un camp « ouvert », isolé, où il faut rester chaque jour

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp

Le statut juridique des personnes installées à Kærshovedgård

Les services assurés dans le camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Kærshovedgård : un camp conforme aux politiques de motivations de retours volontaires

La volonté politique d'isoler les personnes encampées se matérialise par l'isolement géographique et l'obligation de rester au centre

Un faible accès à l'éducation et l'impossibilité de travailler

L'interdiction de cuisiner : une perte d'autonomie supplémentaire

Des personnes à la recherche d'un refuge avec des criminels.

Des problématiques de santé mentale et physique

Des chambres sommaires qui manquent d'intimité Au moins un mouvement de contestation interne a été médiatisé

Des pratiques légales mais non respectueuses des Droits humains

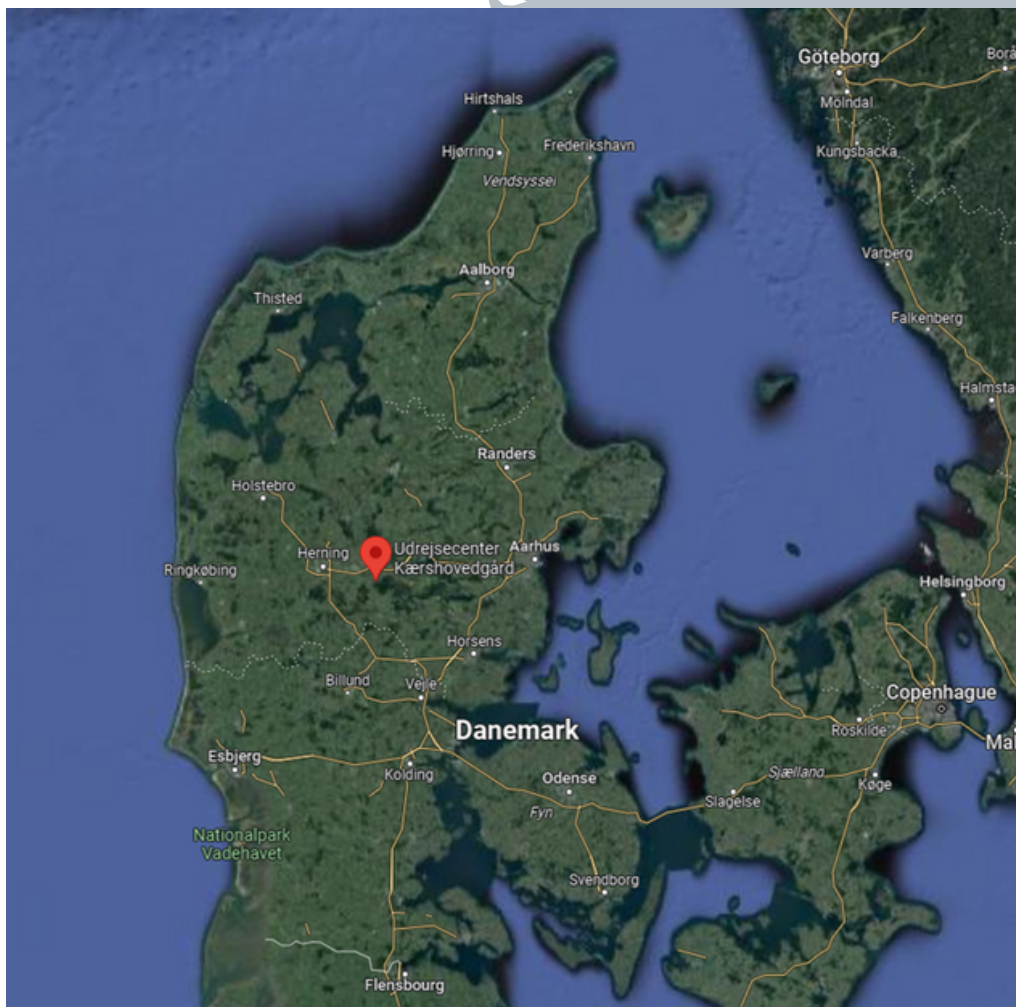
SOURCES ET RÉFÉRENCES

Localisation du camp de KÆRSHOVEDGÅRD



LE CAMP SE SITUE :

- Latitude 56.098859072086704
- Longitude 9.27613360767104



SOURCE : GOOGLE MAPS

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

HISTORIQUE ET MISE EN CONTEXTE DE KÆRSHOVEDGÅRD

| UN CENTRE DE DÉPORTATION INSTALLÉ DANS UNE ANCIENNE PRISON « OUVERTE »

Au Danemark, le centre de déportation de Kærshovedgård a ouvert en 2016[1] et héberge pour **une durée indéterminée** les personnes étrangères qui ne peuvent pas être renvoyées dans leur pays d'origine[2]. Situé à 13 kilomètres de la ville d'Ikast[3] dans une forêt isolée[4] et non relié par les transports publics[5] (la gare et le premier arrêt de bus est à 7 kilomètres[6]), Kærshovedgård est installé dans les locaux **d'une ancienne prison**[7]. Depuis la réhabilitation du centre, le site est toujours **contrôlé par le Danish Prison and Probation Service**[8]. A en croire les sources disponibles, la capacité d'accueil **est passée de 600 à 300** places entre 2018[9] et 2021[10].

Ce type de camp, intitulé « centre de déportation », fait partie de **la politique mise en place par l'Etat Danois** depuis une quarantaine d'année, dont l'objectif officiel est d'inciter les personnes étrangères non expulsables - mais non autorisées à rester sur le territoire - à retourner dans leur pays d'origine[11]. En 2023, le camp de Kærshovedgård fait ainsi partie d'un réseau de **vingt infrastructures**[12] mises en place par l'Etat, dont les rôles et missions varient en fonction de la population accueillie. De ce fait, on peut considérer que Kærshovedgård est une structure pérenne, qui existera tant que le gouvernement Danois estime que cela soit nécessaire[13].

Un rapport de l'ONG Refugees Welcome explique que 1072 demandes d'asiles ont été refusées au Danemark en 2020, plaçant les personnes concernées **dans une « position rejetée »**[14]. Parmi ces personnes devant quitter le territoire danois, plus de la moitié (566/1072) des cas étaient considérés comme **« impossibles à résoudre »**[15], et 188 en tant que **« possibilités de déportation limitées »**[16][17].

Ainsi, sur les 1072 demandes d'asiles refusées, 754 personnes ne pouvaient concrètement pas être renvoyées dans leur pays pour des raisons très diverses (absence de documents de voyage, refus de collaborer, dangers encourus en cas de retour[18]...), et étaient donc encampées au Danemark **pour une durée indéterminée**[19]. Par ailleurs, le même rapport relève que 42 personnes sont **bloquées dans le pays depuis plus de 10 ans** ; et qu'une personne est dans cette situation depuis plus **de 27 ans**[20]. Le plus grand nombre de personnes disparaîtrait des statistiques, en entrant dans l'informalité ou en quittant le pays[21].

En 2011, un premier rapport analysait les conditions de vie des personnes se voyant refuser l'asile au Danemark, mais ne pouvant pas être expulsées : de nombreuses problématiques étaient générées par ce type d'encampement à durée indéterminée[21]. Le gouvernement Danois annonçait alors vouloir **améliorer les conditions de vie dans les camps**, et donner accès au travail et à l'éducation hors des camps[23].

Entre 2011 et 2013, le temps de résidence moyen après un refus de demande d'asile était estimé à **858 jours**[22]. En 2016, Kærshovedgård était installé, et d'autres centres de déportations étaient inaugurés[25].

LA POPULATION ENCAMPÉE À KÆRSHOVEDGÅRD

De manière générale, il est **difficile de trouver des données** concernant la population encampée à Kærshovedgård car il n'y a pas de chiffres régulièrement communiqués par les gestionnaires[26]. Sur place, l'administration partage rarement cette information. Début 2024, les associations qui cherchent à maintenir le contact avec les « résident.e.s » estiment leur nombre **entre 200 et 250**. Ainsi, cette fiche se base sur des articles de presse, des rapports d'associations ponctuels, et des observations effectuées sur le terrain entre janvier et mars 2024. En 2018, on estimait que 200 personnes habitaient à Kærshovedgård, pour une durée indéterminée[27]. En 2021, il y avait **220 hommes et 35 femmes**, dont l'âge était compris entre 18 et 75 ans[28] ; et un article rapporte que le nombre de personnes âgées aurait augmenté ces dernières années[29]. Ce centre de déportation est consacré **aux adultes célibataires** (hommes et femmes) [30]. Début 2024, il y aurait une dizaine de femmes[31]. Les familles sont quant à elles envoyées dans le centre d'Avnstrup ; mais certains couples avec enfants ont été placés à Kærshovedgård par le passé. En 2021, une douzaine de personnes encampées avaient un enfant vivant hors du camp avec leur partenaire, avec un titre de résidence sur le territoire danois[32].

A Kærshovedgård, on retrouve ainsi des adultes et des enfants dont les statuts varient : en plus des demandeur.es d'asile refusé.es, le gouvernement utilise le centre pour héberger les personnes **en « tolerated stay »** ainsi que des criminel.le.s étranger.e.s considéré.e.s comme une « menace » pour le pays (plus de détails dans la partie 3/b)[33].

Concernant les nationalités présentes dans le centre, cette fiche souffre du **manque d'informations officielles**. Sur place, on constate une majorité de personnes Kurdes et Iraniennes, et une forte diversité de nationalités (Syrie, Somalie, Congo, Ukraine...).

A l'échelle de l'ensemble des camps Danois en 2021, il y avait **68 différentes nationalités**, avec une majorité de personnes venant d'Iran (372) et d'Irak (104)[34].



LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

UNE LÉGISLATION DE PLUS EN PLUS HOSTILE ENVERS LES DEMANDES D'ASILE



Comme évoqué en introduction, les gouvernements Danois mènent depuis près de 40 ans **une politique visant à décourager** les personnes en demande d'asile de rester, afin de ne pas paraître trop « attractif » [35]. En imposant **des conditions de vie difficiles** dans l'ensemble des centres, l'objectif affiché est de faire en sorte qu'elles **retournent volontairement** dans leur pays[36]. En 2011, l'ONG Refugees Welcome et le professeur Thomas Grammeltoft-Hansen, de l'université de Copenhague, relevaient que la part de demandes d'asile refusées était en augmentation, ce qui traduisait un **durcissement des lois** depuis les années 1990[37]. Dans les années 2010, le Danemark met effectivement en place des mesures de « motivation » pour inciter les personnes à retourner volontairement dans leur pays (encampement prolongé, absence d'accès au travail et à l'éducation, obligation de séjourner dans un centre officiel...)[38]. Le Service Danois de l'Immigration écrit que les personnes dont la demande d'asile est rejetée doivent collaborer et organiser leur retour dans un délai imparti, avec l'administration de leur pays[39]. En cas de non-collaboration, des précautions sont alors prises **pour « motiver »** leur retour ; et elles peuvent être placées **en « centre de départ »**, comme Kærshovedgård[40]. Lorsqu'une personne voit sa demande d'asile rejetée, la loi en vigueur l'empêche de faire d'autres demandes de titre de

séjour (mariage, enfants, travail...) : sa régularisation est alors quasiment impossible[41].

En 2016, l'année de la création de Kærshovedgård, la ministre de l'intégration Inger Støjberg déclarait que **« les personnes en situation d'expulsion devaient avoir des conditions de vie aussi insupportables que possible »**[42].

En parallèle, le Danemark adoptait entre 2015 et 2018 une série de 70 amendements visant à complexifier l'obtention de l'asile dans le pays, et à placer les personnes refusées dans des centres de détention[43]. Avec ces amendements, le gouvernement réduisait aussi les critères nécessaires pour considérer un pays comme « sûr » pour y renvoyer les personnes[44]. Ainsi, les nationalités syriennes ou irakiennes pouvaient recevoir un avis d'expulsion, même si elles avaient été régularisées par le passé. Dans le même temps, les démarches pour prouver son attachement au Danemark étaient rendues plus complexes[45]. En 2021, on relevait qu'une centaine de personnes de Syrie avaient reçu un avis d'expulsion après avoir été régularisées temporairement, leur pays étant désormais considéré comme « sûr »[46]. En Aout 2022, 137 Syrien.ne.s avaient définitivement perdu leurs droits à rester dans le pays, et le Danemark devenait le premier pays **à retirer la protection internationale** pour des personnes syriennes[47]. Toutefois, le Danemark n'ayant pas d'accord diplomatique avec le régime d'Assad, ces personnes ne pouvaient être renvoyées : elles étaient alors placées en centre de déportation pour des durées indéterminées[48]. Devant ce constat, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) adressait en 2021 une lettre dans laquelle il demandait au gouvernement Danois de cesser ces pratiques et de mettre en place une meilleure politique d'accueil et d'intégration[49].

En comparaison avec d'autres pays de l'Union européenne, le Danemark reçoit un faible nombre de demandes d'asile, et dispose de meilleures infrastructures d'accueil[50]. Pourtant, il semblerait que la politique cherche de plus en plus **à rapatrier les personnes étrangères** qu'à les intégrer, notamment depuis une loi votée en 2019[51].

DES CONDITIONS « D'ACCUEIL » QUI MOTIVENT À QUITTER LE DANEMARK

A Kærshovedgård – et dans les autres centres de déportation – le gouvernement Danois met en place des « mesures motivantes » pour inciter les personnes à quitter le pays lorsque leur demande d'asile est refusée[52]. En 2011, M-C Bendixen les décrivait en trois axes : un placement en « centre de déportation » ; des rendez-vous réguliers avec la police et des interrogatoires ; et la perte d'avantages potentiels dans les camps (comme l'argent de poche ou l'accès à l'éducation) [53]. Dans le cas où une personne est volontaire à l'idée de retourner dans son pays d'origine, elle peut bénéficier d'un soutien financier et d'un programme d'éducation accéléré[54]. En 2021, ces mesures étaient toujours d'actualité, et M-C Bendixen ajoutait que lorsqu'une personne ne s'investit pas dans la préparation de son retour, elle est bannie d'un potentiel retour au Danemark et perd ces différents avantages[55].

En matière d'accueil, il semble que les solutions mises en place par le gouvernement à Kærshovedgård se limitent au strict minimum (hébergement et alimentation), afin que les

personnes fassent leur choix de quitter le pays[56]. En 2016, la ministre de l'intégration déclarait notamment : .

« [LES PERSONNES À KÆRSHOVEDGÅRD] NE DOIVENT PAS MAINTENIR UNE VIE DE FAMILLE NORMALE. IL FAUT AVOIR UN CONTRÔLE SUR ELLES, ELLES DOIVENT ÊTRE À KÆRSHOVEDGÅRD, ET Y PASSER LEUR VIE »[57]



L'entrée médiatisée de Kærshovedgård, qui n'est pourtant jamais empruntée



La véritable entrée de Kærshovedgård et son portail de sécurité (vue de l'intérieur)

KÆRSHOVEDGÅRD, UN CAMP « OUVERT », ISOLÉ, OÙ IL FAUT RESTER CHAQUE JOUR

Techniquement, l'Institut Danois pour les Droits Humains et le Comité Danois aux Nations-Unies expliquent que le centre de déportation de Kærshovedgård n'est pas un lieu de rétention, mais doit être considéré comme une « prison ouverte »[58]. En effet, si les personnes étrangères ont le droit d'en sortir, elles ont cependant **l'obligation d'y dormir chaque soir** de manière générale[59]. Sous réserve de prévenir suffisamment à l'avance et de communiquer le nom d'un hôte ou d'un.e hôte, une nuit hors du centre est autorisée une fois toutes les deux semaines[60] (soient deux nuits par mois).

Compte-tenu de l'absence de transports publics directement accessibles[61] et de ce devoir de présence, on peut déduire qu'il est difficile pour les personnes de circuler hors du centre. Leurs mouvements et leur présence à Kærshovedgård sont tracées par une carte électronique reliée au logiciel « Saltolog », qui est parfois défaillant[62]. En plus de ce traçage, les personnes encampées ont l'obligation de se signaler à la police chaque lundi, mercredi et vendredi, entre 09H00 et 15H00[63]. Si ce devoir de résidence n'est pas respecté, le risque encouru était de quatre mois de prison en 2021[64]. Début 2024, on constate que les peines encourues peuvent être bien plus longues (par exemple 2 ans pour 10 jours d'absence non justifiée).

Le centre étant installé dans les mêmes locaux qu'une ancienne prison, les infrastructures pénitentiaires sont toujours utilisées : Kærshovedgård est sous surveillance et entouré de hautes barrières[65]. Sur le site du Directorate of

Correctional Services, en charge des établissements pénitentiaires Danois, on lit que le centre est accessible 24h/7, et qu'il est sous vidéosurveillance en permanence[66]. Dans les bureaux de l'administration, on compte au moins 44 écrans.[67]

La rue principale de Kærshovedgård. A gauche, le préfabriqué noir où il faut s'enregistrer trois fois par semaine entre 09H00 et 15H00. © LF, janv.2024



*Photo 1 © LF, janv.2024



*Photo 2 © LF, janv.2024

Légende photo 1 ci-dessus :

Les résident.e.s utilisent une clé électronique pour pour entrer/sortir de leur chambre. La carte est indispensable pour sortir du camp et y revenir. © LF, janv.2024

Légende photo 2 ci-dessus :

Les membres d'ONG sont équipé-e-s d'alarme pendant leurs visites du camp. En cas d'activation, l'administration et la police sont immédiatement sollicitées. © LF, janv.2024

LA GESTION DU CAMP

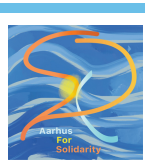
LES GESTIONNAIRES DU CAMP



Au Danemark, c'est **le Kriminal Forsorgen** (Service Correctionnel et de Probation) qui est responsable de la gestion des centres de déportation, pour le compte du ministère Danois de l'immigration[68]. Le Service Correctionnel travaille également avec le ministère de la Justice et la police Danoise, qui est présente dans les centres de déportation[69]. Le centre de Kærshovedgård est sous le contrôle du Service Correctionnel de la région Centre-Nord Jutland[70]. Ici, il est intéressant de souligner que c'est **la police qui procède aux enregistrements**, et qui a le pouvoir de décider si une personne étrangère peut être renvoyée dans son pays d'origine lorsque sa demande d'asile est refusée[71].



Dans ces centres, c'est **la Croix-Rouge** qui se charge de tâches relatives à la santé et aux éventuelles activités éducatives et/ou ludiques[72]. En 2018, la Croix-Rouge avait un espace à l'intérieur de Kærshovedgård, où il était possible d'emprunter des livres, d'échanger des vêtements et de sociabiliser[73].



Depuis 2018, l'organisation « **Aarhus For Solidarity** » (ou "Solidarity for Kærshovedgård") se rend également sur place deux à trois fois par semaine, pour proposer **des temps conviviaux et un suivi législatif** – car le suivi réalisé par le Danish Refugee Council ne semble pas suffisant[74].

En parallèle, des collectifs citoyens maintiennent un contact avec les résident.e.s, mais n'interviennent pas à l'intérieur du camp.

LE STATUT JURIDIQUE DES PERSONNES INSTALLÉES À KÆRSHOVEDGÅRD

Au Danemark, le système de délivrance des protections internationales est basé sur des entretiens individuels menés par le Danish Refugee Council[75], en collaboration avec les Services Danois de l'Immigration[76].

Les personnes étrangères encampées à Kærshovedgård peuvent avoir vu leur demande d'asile refusée[77], ou être considérées en « séjour toléré »[78]. Si elles sont dans cette dernière situation, cela signifie qu'elles ont enfreint les lois danoises, mais qu'elles ne peuvent pas être renvoyées dans leur pays d'origine[79]. Ainsi, le même centre héberge potentiellement des personnes ayant **commis des crimes**, et d'autres dont **la demande de protection internationale a été refusée**[80].

LES SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

Au Danemark, c'est le service de l'immigration Danois (DIS) qui prend en charge toutes les dépenses des personnes dans les centres ; car les personnes encampées ne peuvent pas travailler[81]. Le DIS accorde des soutiens financiers en fonction de la situation législative, du centre, et de la famille en question : mais quand une personne est envoyée à Kærshovedgård, c'est que sa demande d'asile a été refusée et qu'elle n'est pas « coopérante à la planification de son retour »[82]. De fait, elle ne reçoit aucun soutien

financier[83]. En termes d'accès à l'hygiène, le DIS distribuait en 2021 un sac d'affaires tous les mois, dont les personnes **ne peuvent pas choisir le contenu**[84]. Concernant les vêtements, un sac était distribué tous les six mois[85]. Début 2024, la situation semble identique[86].

Au niveau de l'accès à la santé, les personnes ont accès gratuitement à une clinique gérée par la Croix-Rouge à Kærshovedgård (infirmier et médecin sur rendez-vous)[87]. Toutefois, certaines situations d'urgence ne seraient pas vraiment prises au sérieux[88], notamment des cas de cancers[89].

En 2018, outre la Croix-Rouge qui proposait des activités sociales dans un bâtiment du centre[90], une initiative nommée « The Solidarity Project » organisait des visites pour les proches des familles encampées, ainsi que des sorties hors du centre [91]. A l'époque, il y avait à Kærshovedgård également des cours d'Anglais et de Danois, ainsi qu'un terrain de football accessible [92]. En page suivante se trouve l'emploi du temps proposé début 2024 [93].

Dans cet emploi du temps, on observe notamment l’atelier de réparation de vélo le lundi de 13h00 à 16h00. A l’initiative de bénévoles, des vélos sont réparés et gratuitement mis à disposition aux personnes encampées[94].

Concernant les conditions d’hébergement, de nouveaux bâtiments ont été ajoutés à l’établissement pénitentiaire d’origine[95]. En 2021, **entre une et six personnes pouvaient habiter la même chambre** ; en moyenne, elles étaient deux par chambre[96]. Les femmes et les personnes avec des vulnérabilités particulières étaient logées dans des chambres individuelles, mais plus petites[97]. En 2024, les personnes sont généralement entre **une et deux par chambre**.

UNE SEMAINE À KÆRSHOVEDGÅRD : LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, "AUTRE". © LF, FÉV.2024

Aktivitetskalender 2024				
Mandag	Tirsdag	Onsdag	Torsdag	Andet
Jobcenter 11.30-12.30		Jobcenter 11.30-12.30	Jobcenter lige uger (ved udbetaling) 9.30-11.00	
Cykelværksted 13.00-16.00			Internetcafé 10.00-12.00 (Jobcenteret)	Svømning for kvinder én tirsdag/mdr.
Secondhand - Café 14.00-16.00		Secondhand - Café 14.00-16.00		Aarhus for Solidarity Første søndag hver måned
Sportsklub 16.15-17.15	Udflugt (hver 2. tirsdag, lige uger) 11.15-15.30 (Tilmelding i jobcenteret)	Strikkeklub 14.00-16.00 Bygning L	Café (Bygning L) 14.00-16.00	
Svømning (hver 2. uge, ulige uger) (Tilmelding i jobcenteret) 17.00-20.00		Sportsklub 16.15-17.15		
Café Far (hver 2. uge i lige uger) Bygning Q 18.30-20.00				
Mandagscafé (hver 2. uge, i lige uger) Bygning L 19.00-21.00	Tirsdagscafé 19.00-21.00 (Bygning L)	Ungeklub (18-35 år) 19.00-21.00 Bygning L/ Hallen		
Kvindeklub 19.00-21.00				

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

En se renseignant sur le centre de Kærshovedgård, on comprend que les personnes encampées font face à de nombreuses difficultés pendant leur séjour dont la durée est indéterminée[98]. De manière générale, on observe qu'elles sont fortement limitées dans leur capacité à agir sur leur vie, car chaque dimension de leur environnement – que l'on peut définir par « là où l'on vit, travaille, joue et mange »[99] est sous contrôle.

A la lecture des différentes problématiques décrites ci-dessous, on peut penser que les personnes sont victimes à Kærshovedgård d'une forme de racisme environnemental : isolées des services publics, leur santé est mise en danger, et elles peuvent être déplacées à tout moment sur ordre des autorités locales[100].

KÆRSHOVEDGÅRD : UN CAMP CONFORME AUX POLITIQUES DE MOTIVATIONS DE RETOURS VOLONTAIRES

Les conditions de vie dans ce centre de déportation sont rendues **volontairement difficiles** [101], voire intolérables [102], afin de motiver les personnes à retourner volontairement dans leur pays d'origine. Pourtant, un rapport expliquait déjà en 2011 que la politique du gouvernement danois visant à motiver les

personnes étrangères à quitter le territoire n'était pas efficace, et que la police en était consciente [103]. A l'inverse, des politiques d'intégration, de travail et de facilité de vie favoriseraient les retours volontaires [104]. De fait, il semblerait que lorsque les personnes sont réduites dans leur autonomie et maintenues loin de leur pays, elles ont peu de raisons et de capacités à y retourner le moment venu[105]. En 2021, une lettre du HCR était adressée au gouvernement danois pour demander l'amélioration des conditions d'accueil des personnes étrangères[106]. La même année, le rapport de Refugees Welcome sur les conditions d'encampement au Danemark concluait que **les politiques de motivation sont inefficaces et coûteuses**[107]. En effet, une personne dans un camp coûterait en moyenne 71 400 euros par an, ce qui serait supérieur à ce qu'elle rapporterait au pays en cas de régularisation [108]. A Kærshovedgård, ce coût s'établirait autour de 40 242,88 euros par personne et par an [109].

D'après l'organisation Refugees Welcome, la gestion des demandes d'asile est basée sur la théorie de « l'appel d'air », qui n'est pas prouvée scientifiquement [110]. Au contraire, dans ce rapport, les personnes interviewées expliquent qu'elles sont venues au DNK sans en avoir vraiment fait le choix, et surtout sans en connaître les lois.

Il y a 15 ans en 2008, le président d'une délégation au Parlement européen dénonçait cette politique : « *les politiciens Danois doivent faire face à la réalité. Il est clair que c'est la législation sur l'asile qui fait que les personnes restent 10 ans dans les camps Danois. Après 10 ans, on ne peut pas renvoyer ces familles puisqu'elles n'ont plus rien à retrouver dans leur pays. Elles vivent donc ici sans accès à l'éducation ou au travail, et l'Etat paie* » [111].

Dans les années 2020, cette politique était toujours en vigueur, et «les autorités faisaient comprendre [aux résident-es de Kærshovedgård] qu'ils devraient perdre tout espoir que leur situation soit réétudiée, et qu'elles mourraient avant de quitter le camp » [112].

Devant ces constats, l'ancien dirigeant du centre Peter Sneftrup (2016-2017) s'était exprimé pour dénoncer les défauts du système imposé par le gouvernement (conditions de vie et durée d'encampement) :

“

Il y a beaucoup de conflits, presque tous les jours. Les choses s'enveniment facilement. Et certains des criminels condamnés poursuivent leurs activités ici, notamment le commerce du cannabis. Il s'agit d'un groupe très diversifié, et l'on pourrait dire que le traitement qu'ils reçoivent n'est pas aussi diversifié. On pourrait dire qu'il vaut mieux être dans une vraie prison : on y dispose d'une chambre individuelle, de la télévision, on peut manger ce que l'on veut, quand on veut, et on nous propose une vie quotidienne structurée, avec la possibilité de travailler et de gagner de l'argent. Le centre d'expulsion était censé être un endroit où l'on ne restait que quelques semaines avant de quitter le Danemark, mais ce n'est pas le cas. En un an d'existence, nous avons renvoyé quatre personnes chez elles.

Aujourd'hui, un centre d'expulsion de 400 personnes a été créé. Mais personne n'a pu en prévoir les conséquences et les effets. Il n'y a pas de liste de faits. Mais ceux d'entre nous qui sont ici tous les jours peuvent constater que la pression ne cesse d'augmenter. La situation ne s'améliorera pas... et il y aura davantage de résidents. Et ce n'est peut-être pas une bonne solution. Mais c'est la réalité.

Après cette déclaration, il aurait été licencié [114].

”

A KÆRSHOVEDGÅRD, LA VOLONTÉ POLITIQUE D'ISOLER LES PERSONNES ENCAMPÉES SE MATÉRIALISE PAR L'ISOLEMENT GÉOGRAPHIQUE ET L'OBLIGATION DE RESTER AU CENTRE

Comme évoqué en introduction, le camp de Kærshovedgård est situé dans une forêt [115], à 7 kilomètres de la ville la plus proche [116]. Les transports publics ne desservant pas le centre, il est nécessaire de marcher 45 minutes afin d'atteindre le premier arrêt de bus [117].

En 2016, les autorités locales avaient décidé d'interdire l'accès aux bus publics pour les habitant.e.s de Kærshovedgård, invoquant le fait que les enfants danois prenaient les mêmes transports [118]. Dans les rapports et articles plus récents, cette interdiction n'est plus mentionnée [119] et on pourrait penser que les personnes peuvent à nouveau utiliser les transports publics.

Dans les faits, **la ligne de bus a été supprimée**, ce qui est problématique pour les personnes encampées comme pour la population locale [120]. Depuis l'ouverture du centre [121], les résident.e.s ont l'obligation de justifier leur présence et de dormir sur place, ce qui réduit drastiquement leur liberté de mouvement [122]. Ce « devoir de résidence » [123] peut certes être contourné deux fois par mois au maximum [124] ; mais cela complique la situation des parents encampés à Kærshovedgård **dont les enfants vivent à l'extérieur** [125].

Photo aérienne de Kaershovedgard et de ses environ, en septembre 2018. © Google Maps



UN FAIBLE ACCÈS À L'ÉDUCATION ET L'IMPOSSIBILITÉ DE TRAVAILLER



A Kærshovedgård, un article rapporte qu'il y avait en 2021 très peu d'activités organisées dans le centre, en cohérence avec l'objectif de rendre le séjour des personnes ennuyeux et difficile [126]. Cette inaction semble s'être intensifiée depuis la pandémie de covid 19 (mars 2020) : auparavant, il y avait la possibilité de suivre des cours de mathématiques, de premiers soins ou encore d'Anglais [127]. Le même article souligne que si le Danois n'est pas enseigné dans le centre, c'est parce que cela est interdit – mais certaines personnes encampées maîtrisent la langue couramment après des années passées dans différents centres [128].

En 2011, le Danish Refugee Council, l'Institut Danois pour les Droits de l'Homme et le Conseil de l'Europe pour les Droits de l'Homme recommandaient pourtant au gouvernement de mettre en place des cours de langue et de scolariser les enfants [129]. Il était aussi recommandé que les adultes puissent avoir la possibilité de travailler [130], ce qui ne leur était pas possible dix ans après [131].

L'INTERDICTION DE CUISINER : UNE PERTE D'AUTONOMIE SUPPLÉMENTAIRE

Quand Kærshovedgård était une prison, les prisonniers pouvaient cuisiner et avaient accès à la télévision, une salle de jeux et des espaces

communs [132]. Depuis 2016, les personnes habitant dans le centre de déportation n'ont plus le droit de cuisiner, et trois repas par jours sont servis [133]. Ces règles étaient a priori toujours en vigueur en 2018 [134], en 2021 [135], et appliquées aux trois centres de déportation danois (Kærshovedgård, Avnstrup et Sjaelsmark) [136]. En 2024, elles sont toujours appliquées.

Par ailleurs, il est aussi interdit d'avoir une bouilloire ou une machine à café [137]. Dans le même temps, les personnes à Kærshovedgård ne reçoivent généralement pas de soutien financier [138], sauf si elles sont considérées en « séjour toléré » [139]. Ces interdictions et la privation de lieu agréable font partie des mesures motivant les étranger.e.s à retourner dans leur pays d'origine [140].

DES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN REFUGE AVEC DES CRIMINEL.LE.S



Avec celles et ceux dont la demande d'asile a été refusée, le gouvernement danois maintient à Kærshovedgård trois types de personnes n'ayant pas respecté la loi : celles dont les peines sont déjà réalisées, celles dont les crimes commis à l'étranger ne peuvent être jugés au Danemark, et celles qui n'ont pas respecté la réglementation de Kærshovedgård [141]. L'ensemble des résident.e.s serait hébergé sans distinction, ce qui entraînerait de nombreuses problématiques (santé mentale, drogues, violences) [142].

En effet, il y aurait de **réelles tensions** entre les habitant.es du centre : les femmes souffriraient de harcèlement [143] et les hommes seraient traités plus durement par les gardes [144]. Cette situation, combinée avec l'inaction, semblerait faciliter la consommation de drogues et conduire à la

dépression [145]. Un gardien de Kærshovedgård témoignait en 2022 son incompréhension vis à vis de la politique migratoire, et déplorait ses propres conditions de travail : « *Je ne comprends pas comment ils peuvent vivre là-dedans. Et je comprends très bien qu'ils aient des conflits, ce sont tous des gens en crise. Je dois souvent dire : "Oui, je comprends que vous aimeriez vivre seul, mais je ne peux pas vous donner une chambre individuelle". C'est le service danois de l'immigration qui en a décidé ainsi. Ils n'étaient censés rester ici que quatre à six semaines. Ce sont des conditions difficiles, non seulement pour ceux qui vivent ici, mais aussi pour le personnel* » [146]. Fin 2023, des coups de feu ont été entendus dans une chambre : la personne visée n'a heureusement pas été blessée. Début 2024, le tireur vivrait encore à Kærshovedgård, l'arme n'a pas été retrouvée, et des trafics de drogues sont en partie démantelés [147].

DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE [148]



L'encampement de long terme augmente les risques pour la santé physique et mentale. Lorsque les personnes restent plus d'un an à Kærshovedgård, elles développent des maladies psychologiques liées à l'inaction et à l'incertitude de leur futur. Kærshovedgård et les autres centres Danois facilitent le développement de maladies, notamment liées aux nombreux transferts imprévisibles et imposés. Dans ces conditions, les personnes encampées partagent leur lassitude et leur désespoir à une association extérieure comme Aarhus for Solidarity [149].

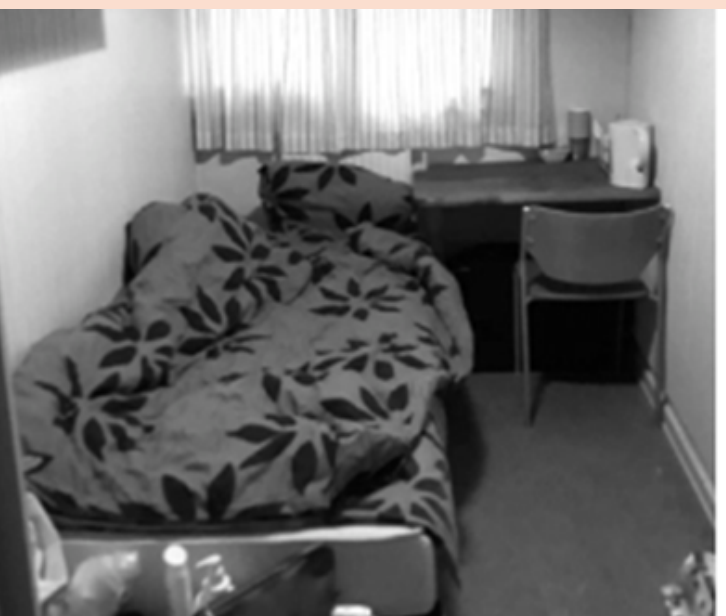
Ils et elles expliquent notamment que la Croix Rouge n'enregistre pas systématiquement leurs demandes à la clinique. Ainsi, lorsqu'il devient



Photos de la cantine et des chambres à Kærshovedgård. © Refugees Welcome, 2022 [156]



Common room (former kitchen), Kærshovedgård



urgent de recevoir des soins, **l'historique des plaintes de la personne est parfois inexistant** [150].

DES CHAMBRES SOMMAIRES QUI MANQUENT D'INTIMITÉ

A Kærshovedgård, toutes les personnes sont hébergées dans des chambres dont la taille et l'occupation varient : les femmes et personnes vulnérables ont généralement une chambre individuelle, quand les hommes sont logés dans des chambres de deux à 6 places [151]. Le mobilier semble très sommaire, les chambres peu décorées [152], il n'y a pas d'espace commun, et les sanitaires seraient sales [153].

Début 2024, on observe toutefois que les personnes qui restent longtemps parviennent à s'approprier les lieux en ajoutant des éléments de décoration. Par ailleurs, l'interdiction de posséder des équipements électroménagers (bouilloire, frigidaire...) est régulièrement contournée [154]. Quant aux sanitaires, ils ont été en partie rénovés et sont nettoyés une fois par semaine. Ils sont hélas régulièrement inondés et impraticables. Les murs des couloirs ont été repeints [155].

Par ailleurs, il serait difficile de maintenir une intimité : outre le nombre d'occupants par chambre, les contrôles réguliers se font parfois sans annonce au préalable [157]. Pour recréer une forme d'intimité, les personnes tendent alors des draps sur leurs lits superposés [158], comme cela peut être observé dans d'autres camps [159].

*Photos des chambres à Kærshovedgård et Sjaelsmark,
© Refugees Welcome, 2022 [160]*

AU MOINS UN MOUVEMENT DE CONTESTATION INTERNE A ÉTÉ MÉDIATISÉ [161]

En 2017, 28 personnes ont fait **une grève de la faim** pour manifester contre leur encampement à Kærshovedgård. Elles étaient alors détenues dans le camp, et n'avaient aucune perspective positive : leurs demandes d'asile ayant été rejetées, ne pouvant pas être renvoyées dans leurs pays (Iran essentiellement), elles étaient bloquées pour une durée indéterminée.

Les mobilisations des résident.e.s pour de meilleures conditions de vie se sont poursuivies depuis, avec plus ou moins de couverture médiatique. En février 2024, un groupe se retrouve régulièrement devant la bâtiment administratif pour demander des changements.

DES PRATIQUES LÉGALES MAIS NON RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS [162]

Au Danemark, Michala Clante Bendixen constate que depuis les années 1990, **les restrictions se sont accrues** mais ne conduisent pas à une augmentation des retours volontaires. Les rapports montrent que les seuls résultats sont une augmentation de personnes développant des maladies ; l'augmentation des coûts de contrôles ; et l'augmentation du nombre de personnes qui

disparaissent des statistiques. Dans le même temps, le Droit Danois prévoirait toujours la possibilité de régulariser les personnes pour des motifs humanitaires ou de Droit de l'enfant. Pourtant, les motivations politiques semblent l'emporter, et engendrent la poursuite de l'encampement des personnes étrangères indésirables.

Bien qu'il y ait beaucoup de changement au fil des ans (fermeture / ouvertures de camps, changements d'organisations...), « l'objectif a toujours été de rendre la vie difficile dans les centres pour demandeurs d'asile, tout en respectant les droits de l'Homme – un équilibre compliqué à trouver » [163].

Ainsi, les droits des personnes encampées à Kærshovedgård sont régis par la loi Danoise, mais **leurs droits fondamentaux sont souvent bafoués** : la liberté de mouvement est restreinte ; l'accès à un salaire, à l'éducation, à la santé sont très complexes ; l'intimité est limitée ; et le risque de déportation d'un camp vers un autre est permanent.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1] Global Detention Project, « Country report. Immigration detention in Denmark : where officials cheer the deprivation of liberty of "rejected asylum seekers" », May 2018, <https://www.globaldetentionproject.org/countries/europe/denmark>,

[2] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand Danish policies on rejected Asylum seekers and return », Refugees Welcome, 144 pages, 2021, page 31, <https://refugeeswelcome.dk/media/1226/a-firm-hand-web.pdf>

[3] Ibid.

[4] N. VEDEL-HERTZ « Kærshovedgård makes life as intolerable as it can be in Denmark », Refugees.dk, <http://refugees.dk/en/focus/2021/april/kaershovedgaard-makes-life-as-intolerable-as-it-can-be-in-denmark/>, 16/04/2021

[5] AL-ARABY AL-JADEED, « In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps with Rapists, War Criminals », The Syrian observer, <https://syrianobserver.com/features/80319/in-denmark-syrian-refugees-stuck-in-camps-with-rapists-war-criminals.html>, 23/11/2022

[6] N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit.

[7] I. BRINK, « Refugees caught in a limbo in the danish asylum system », Refugee Today, <https://www.refugee.today/b/refugees-caught-in-a-limbo-in-the-danish-asylum-system>, 13/11/2016

[8] Le "Danish Prison and Probation Service" est une agence du Ministère Danois de la justice. Voir l'article de N. VEDEL-HERTZ « Kærshovedgård (...) », op. cit. ; le site du Directorate of Correctional Services <https://www.kriminalforsorgen.dk/steder/udrejsecenter-kaershovedgaard/> ; ainsi que la fiche descriptive de cette agence sur leur site internet suivant : https://www.prisonstudies.org/sites/default/files/resources/downloads/inbrief_updateddec.2012.pdf

[9] Global Detention Project, « Country report. Immigration detention in Denmark (...) », op. cit.

[10] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 31

[11] Ibid. page 7.

[12] Pour obtenir un aperçu de la répartition et du rôle des camps Danois, consulter le site du Service Danois de l'Immigration : <https://nyidanmark.dk/da/Ord-og-begreber/US/Indkvartering/Asylcentre>

[13] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 7

[14] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 9. Traduction personnelle de « rejected position ».

[15] Traduction personnelle de « unresolvable »

[16] Traduction personnelle de « limited deportation possibilities »

[17] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 9

[18] I. BRINK, "Refugees caught in a limbo (...)", op. cit.

[19] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 9

[20] Ibid.

[21] Ibid.

[22] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. A report about obstacles to deportation », Refugees welcome, 57 pages, 2011, page 9,

[23] Ibid.

[24] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 18

[25] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit.

[26] Conclusion personnelle à la suite de recherches menées sur internet entre janvier et mars 2023. Le site internet du Global Detention Project déplore aussi ce manque d'informations (2018)

[27] F. BAHGAT, « The middle of nowhere inside Denmark's Kærshovedgård deportation camp », The Local DK, 06/06/2018 <https://www.thelocal.dk/20180606/the-middle-of-nowhere-inside-denmarks-krshovedgrd-deportation-camp/>

[28] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 31

[29] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit.

[30] F. BAHGAT, "The middle of nowhere inside Denmark's Kærshovedgård (...)", op. cit.

[31] Observations de terrain, Janvier-mars 2024, recherches personnelles

[32] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 31

[33] Ibid. page 18 et page 31.

[34] Ibid. page 9

[35] Ibid. page 7

[36] Ibid.

[37] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 7.

[38] Ibid. Page 5.

[39] Ibid. Page 7

[40] Ibid.

[41] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 14

[42] I. BRINK, "Refugees caught in a limbo (...)", op. cit. Traduction personnelle de "withholding of deportation" should be made "as unbearable as possible".

[43] Global Detention Project, "Country report. Immigration detention in Denmark (...)", op. cit.

[44] N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit.

[45] Ibid.

[46] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit

[47] Ibid.

[48] N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit.

[49] Ibid ; UNHCR, « Recommendations to Denmark on strengthening refugee protection in Denmark, Europe and globally », January 2021,

[50] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 14

[51] N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit.

[52] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 21

[53] Ibid.

[54] Ibid.

[55] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 18

[56] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 10.

[57] N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit. Traduction personnelle de "They cannot maintain a normal family life. We must have control over them, they must be at Kærshovedgård, and they must live their lives there."

[58] M. CLANTE BENDIXEN, « Exclusion clauses, expulsion sentences and tolerated stay », Refugees.DK, 27/10/2020, <http://refugees.dk/en/facts/legislation-and-definitions/exclusion-clauses-expulsion-sentences-and-tolerated-stay/>
[59] Ibid.

[60] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 28

[61] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit.

[62] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 28

[63] Observations de terrain, Janvier-Mars 2024, recherches personnelles
[64] Ibid.

[65] N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit

[66] Site internet du Directorate of Correctional Services <https://www.kriminalforsorgen.dk/steder/udrejsecenter-kaershovedgaard/>, consulté régulièrement en février et mars 2023.

[67] Observations de terrain, Janvier-Mars 2024, recherches personnelles.

[68] Site internet du Directorate of Correctional Services <https://www.kriminalforsorgen.dk/steder/udrejsecenter-kaershovedgaard/>, consulté régulièrement en février et mars 2023.

[69] Ibid.
[70] Ibid.

[71] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 7.

[72] Site internet du Directorate of Correctional Services (...) op.cit. ; et F. BAHGAT, "The middle of nowhere inside Denmark's Kærshovedgård (...)", op. cit.

[73] F. BAHGAT, "The middle of nowhere inside Denmark's Kærshovedgård (...)", op. cit.

[74] Observations de terrain, Janvier-Mars 2024, recherches personnelles.

[75] Site internet du Danish Refugee Council : <https://drc.ngo/>

[76] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 57.

[77] I. BRINK, "Refugees caught in a limbo (...)", op. cit. ; et N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit.

[78] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 28, traduction personnelle de « tolerated stay » ; et Ibid.

[79] Ibid.
[80] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 21.

[81] Ibid., page 28

[82] Ibid.

[83] Ibid.

[84] Ibid.

[85] Ibid.

[86] Observations de terrain, Janvier-Mars 2024, recherches personnelles

[87] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 28.

[88] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit.

[89] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 28

[90] F. BAHGAT, "The middle of nowhere inside Denmark's Kærshovedgård (...)", op. cit.

[91] Ibid.

[92] Ibid.

[93] Observations de terrain, Janvier-Mars 2024, recherches personnelles

[94] Ibid.

[95] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 31

[96] Ibid.

[97] Ibid.

[98] Ibid.

[99] Définition de Robert Gottlieb (2009), cité par F. PADDEU, « D'un mouvement à l'autre : des luttes contestataires de justice environnementale aux pratiques alternatives de justice alimentaire ? », *Justice spatiale | Spatial justice*, n°9, Janvier 2016, <http://www.jssj.org>

[100] P. HEIDEGGER, and K. WIESE, K. "Pushed to the wastelands. Environmental racism against Roma communities in Central and Eastern Europe", Brussels, European Environmental Bureau, 2020, <https://eeb.org/library/pushed-to-the-wastelands-environmental-racism-against-roma-communities-in-central-and-eastern-europe/>.

Le « racisme environnemental » est une forme de discrimination qui peut se définir ainsi : « Environmental racism is a term coined in the environmental justice movement and describes situations in which certain groups are disproportionately affected by environmental degradation and a lack of environmental services linked to underlying racially motivated discrimination and exclusion. The effects are negative health impacts,

[101] N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit

[102] F. BAHGAT, "The middle of nowhere inside Denmark's Kærshovedgård (...)", op. cit

[103] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 21.

[104] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 5

[105] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 21

[106] UNHCR, « Recommendations to Denmark on strengthening refugee protection (...) », op. cit.

[107] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 11

[108] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 11.

[109] Observations de terrain, Janvier-Mars 2024, recherches personnelles

[110] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 10.

[111] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 11. Pannayiotis Demetriou, chairman of the LIBE delegation, European Parliament 2008.

Traduction personnelle de l'Anglais. Texte original : "Danish politicians have to face the realities in stead of hiding bureaucracy. It is clearly the asylum legislation that makes people sit for 10 years in the Danish asylum camps. After 10 years you cannot send these families back, they have nothing to return to. They live here without education or job, and the state pays"

[112] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit.

Traduction personnelle de l'Anglais. Texte original : [the residents] "were told by the authorities that they should lose all hopes of reopening their cases and that they would die before leaving the camp" ; Observations de terrain, Janvier-Mars 2024, recherches personnelles

[113] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 34.

[114] Ibid. Traduction personnelle de l'Anglais.

[115] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit.

[115] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit.

[116] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 31

[117] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit.

[118] I. BRINK, "Refugees caught in a limbo (...)", op. cit.

[119] M. CLANTE BENDIXEN, "A firm hand (...)", op. cit., page 31. ; et N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit

[120] Observations de terrain, Janvier-Mars 2024, recherches personnelles

[121] I. BRINK, "Refugees caught in a limbo (...)", op. cit.

[122] N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit

[123] Devoir invoqué par le Directorate of Correctional Services sur leur site internet : <https://www.kriminalforsorgen.dk/steder/udrejsecenter-kaershovedgaard/>

[124] AL-ARABY AL-JADEED, "In Denmark, Syrian Refugees Stuck in Camps (...)", op. cit.

[125] Ibid.

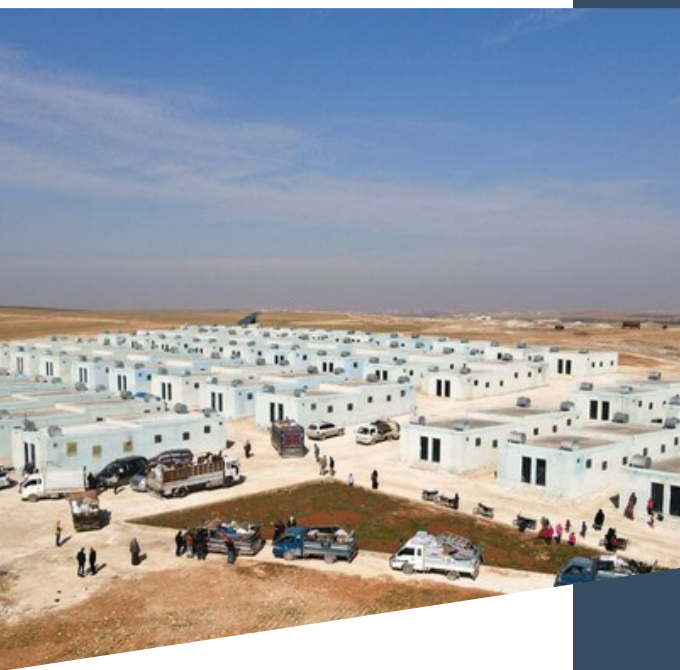
[126] N. VEDEL-HERTZ "Kærshovedgård makes life as intolerable (...)", op. cit

[127] Ibid.

[128] Ibid.

[129] M. CLANTE BENDIXEN, « Asylum camp limbo. (...) », op.cit, page 49

[130] Ibid.



NOUS VOUS REMERCIONS DE L'INTÉRÊT QUE VOUS PORTEZ À CETTE PUBLICATION DE L'OBSERVATOIRE DES CAMPS DE RÉFUGIÉS.

Ce document a été préparé sous la collaboration de :

Rédaction du document par **Louis Fournier**
Contributrice Zone Europe

Relecture du document par **Laure-Anne Jaillet**
Contributrice Comité Editorial

 **-CR**
L'OBSERVATOIRE
des camps de réfugiés



<https://o-cr.org/>

Instagram OC-R

Facebook OC-R

LinkedIn OC-R

Publication de l'OC-R
Copyright © Observatoire des camps de
réfugiés
Tous droits réservés
2022

Cette publication doit être citée comme suit : Observatoire des Camps de Réfugié-e-s , *Camp de déportation de Kærshovedgård*, Paris, 2024.

Contribution reçue par le comité éditorial le **01/07/2025**
Validée par le comité éditorial le **25/07/2025**

Toute reproduction totale ou partielle de cette œuvre doit être autorisée par l'Observatoire des camps de réfugiés (OC-R), division des documents et des publications contact@o-cr.org